

Initiative populaire fédérale

«Avanti - pour des autoroutes sûres et performantes»

Retrait

Par déclaration de retrait du 6 octobre 2003, le comité d'initiative a informé la Chancellerie fédérale que l'initiative populaire fédérale du 28 novembre 2000 «Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes» (FF 2000 107) a été retirée par une décision prise à la majorité nécessaire des membres du comité d'initiative.

Vu cette déclaration de retrait valable, le Conseil fédéral renonce à soumettre l'initiative populaire fédérale «Avanti – pour des autoroutes sûres et performantes» au vote du peuple et des cantons. Le scrutin ne portera donc que sur le contre-projet de l'Assemblée fédérale du 3 octobre 2003 (FF 2003 6047).

21 octobre 2003

Chancellerie fédérale

Initiative populaire fédérale «Avanti - pour des autoroutes sûres et performantes». Retrait

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2003
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	43
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	04.11.2003
Date	
Data	
Seite	6668-6668
Page	
Pagina	
Ref. No	10 127 806

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.